

Comité consultatif sur l'accès aux installations

RAPPORT ANNUEL DE 2008

Message de la présidente Conseillère Jenny Gerbasi



Le maire, le conseil et l'administration municipale continuent à accorder

leur soutien à l'accessibilité, à l'aménagement organisationnel universel et au Comité consultatif sur l'accès aux installations (CCAI). Je tiens à les remercier et à remercier toutes les personnes qui nous aident dans notre travail.

En 2008, le CCAI a réussi à obtenir 100 000 \$ de plus par année pour le Programme d'accès aux installations. Vos dirigeantes et dirigeants municipaux ont reconnu qu'il était prioritaire de rénover les bâtiments de la ville de sorte qu'ils soient accessibles à tous et à toutes.

Regroupement, réflexion et transition étaient les thèmes de 2008. Avec l'aide du nouveau coordinateur, à savoir Chris Sobkowicz que nous vous présentons dans le présent rapport, nous avons examiné la manière de pouvoir continuer à apporter des améliorations et à faire des changements aptes à rendre la ville plus accessible.

Nous avons fait un sondage auprès de la communauté des personnes handicapées afin de mieux comprendre leurs préoccupations en ce qui concerne les services de la ville. Le taux

de participation a été très bon. Nous avons intégré les renseignements recueillis à la séance de planification stratégique que nous avons tenue et au cours de laquelle nous avons établi les priorités du CCAI pour 2009-2010.

Selon le sondage, il n'y a que 40 pour cent de la population qui est au courant de la Politique de l'aménagement organisationnel universel de la ville. Dans le présent rapport, nous vous présentons Judy Redmond, coordinatrice de l'aménagement organisationnel universel, qui s'efforce de faire connaître notre Politique de l'aménagement organisationnel universel et de faire en sorte que cette politique demeure active et influe de façon positive sur les renseignements, les services et les installations de la ville.

Les membres du CCAI nous ont fourni des conseils et fait part de leurs réactions sur divers projets et documents de politique de la ville. Parmi les projets les plus importants, nous comptons le parc du Old Market Square, l'agrandissement de la route Chief Peguis et le Centre communautaire Red River.

Le Comité s'est également penché sur l'affichage pour personnes handicapées à travers la ville, affichage dont bénéficient les personnes de tous les âges.

Il reste encore beaucoup à faire, et le CCAI est prêt, disposé et impatient de travailler avec la communauté, le conseil et l'administration. Rendre la ville de Winnipeg accessible ne peut qu'améliorer les conditions de vie de chacun et de chacune d'entre nous.

Notre championne de l'aménagement organisationnel universel : Judy Redmond



Winnipeg a été la première ville canadienne à se doter d'une politique d'aménagement organisationnel universel (décembre 2001). Le CCAI a contribué à élaborer et à recommander cette politique qui prévoit l'accessibilité aux renseignements, aux services et aux installations de la ville pour une vaste gamme d'utilisateurs et d'utilisatrices.

Judy Redmond, coordinatrice de l'aménagement organisationnel universel (CAOU) est entrée en fonction en 2003. Alors que le CCAI assure la liaison entre la population, les politiciens et les responsables de l'élaboration des politiques, la CAOU collabore avec l'administration municipale à régler les préoccupations en matière d'accessibilité. Le CCAI travaille en étroite collaboration avec Judy et fait part de ses réactions concernant une multitude de projets. Judy travaille en collaboration avec un comité directeur, dont fait partie un représentant ou une représentante du CCAI, qui aide à suggérer des solutions aux problèmes d'accès et à prendre les décisions concernant la mise en application de la politique.

L'un des principaux éléments du travail de Judy est de conscientiser l'administration municipale à l'aménagement organisationnel universel et aux normes d'aménagement organisationnel universel que la ville de Winnipeg a adoptées en 2006. Judy collabore avec le CCAI,

l'administration et la population en général à l'élaboration et à la mise en œuvre de séances de formation sur les normes d'aménagement organisationnel ainsi que sur la conception Web pour personnes handicapées. Judy a également mis au point et distribué un outil d'auto-évaluation à l'intention de l'administration afin de lui permettre d'évaluer l'accessibilité de ses services.

Judy s'affaire également à coordonner les rencontres trimestrielles des comités des citoyens et citoyennes de la ville. Ces rencontres ont pour but de maximiser le rôle que jouent les six comités municipaux en matière de communication des préoccupations de la communauté lorsqu'ils travaillent ensemble à régler les problèmes d'accessibilité.

Avant d'accepter le poste de CAOU, Judy occupait le poste de coordinatrice du CCAI. Elle apporte avec elle tout un bagage de connaissances en matière d'aménagement organisationnel universel et d'accessibilité. Judy est en train de faire sa maîtrise en accessibilité et en aménagement organisationnel inclusif. Cette désignation placera de nouveau Winnipeg au premier plan du savoir d'expert en aménagement organisationnel universel. Sa thèse porte sur l'élaboration de normes d'accessibilité municipales au moyen d'un modèle de consultation communautaire.

À l'heure actuelle, le plus grand défi consiste à établir l'ordre de priorité des projets et des initiatives en tenant compte des budgets et de la disponibilité des ressources humaines. « Il me tarde, explique Judy, de voir le jour où l'aménagement organisationnel universel fera partie intégrante de la manière de faire et de penser quotidienne dans chacun des services. »



Savoir-faire du CCAI en matière d'accessibilité



Qu'est-ce que les projets d'amélioration du paysage urbain d'Hydro Manitoba, du Old Market Square et du parc-toiture de la Bibliothèque du millénaire ont en commun avec la stratégie de transport actif et l'agrandissement de la route Chief Peguis? Ce sont tous des exemples de projet qui ont bénéficié du savoir-faire du CCAI. Le CCAI a également revu les normes d'aménagement organisationnel et formulé des recommandations relativement aux centres communautaires et aux stades.

Intervention d'urgence pour les personnes handicapées



Le CCAI est heureux de faire partie du Disability Emergency Management Network (DEM-net). Le DEM-net permet d'obtenir des données sur les stratégies d'urgence dont bénéficient les personnes

ayant une déficience intellectuelle, physique, affective ou sensorielle.

Sondage communautaire du CCAI

Le CCAI a fait un sondage en ligne afin de savoir où en est la ville de Winnipeg en matière d'accessibilité de ses renseignements, ses services et ses installations.



Quarante-trois pour cent des répondants et des répondantes ont indiqué que la ville se classait « bien » au chapitre de l'accessibilité, mais 94 pour cent ont indiqué qu'elle pourrait faire plus. Selon 65 pour cent des répondants et des répondantes, les trottoirs en hiver constituent l'un des plus grands obstacles à l'accessibilité.

Les répondants et les répondantes ont indiqué à plusieurs reprises qu'il était nécessaire que les personnes handicapées puissent éprouver l'accessibilité des services, des renseignements et des installations de la ville. Il a été suggéré que la ville offre une formation à son personnel de sorte qu'il soit plus réceptif aux besoins des personnes handicapées. On a beaucoup insisté sur l'importance de dépenser l'argent nécessaire afin de donner un accès égal à tout le monde. Il a été mentionné à quelques reprises de se mettre à la place d'une personne handicapée afin de mieux comprendre les problèmes d'accessibilité. Les résultats du sondage ont joué un rôle important dans l'élaboration du plan stratégique de 2009-2010 du CCAI.

Merci aux membres sortants

Le CCAI offre ses plus profonds remerciements à Derek Legge, Sheila Montney et David Tweed. Merci pour votre engagement envers l'accessibilité! Si la question de l'accessibilité vous tient à cœur et si vous désirez vous engager, communiquez avec nous pour savoir comment devenir membre du comité.

AProfil des membres du CCAI

Doris Koop

Athlète chevronnée et membre du CCAI, Doris Koop ne se décourage pas à l'idée de parcourir 750 mètres à la nage, 20 kilomètres à vélo puis 5 kilomètres à la course.

Elle se prépare en vue d'un triathlon de vitesse devant avoir lieu le 11 juillet 2009, dans la région de Muskoka, à environ deux heures de voiture de Toronto. L'entraîneur torontois Steve Bentley a aidé Doris à établir son programme d'entraînement. Pour demeurer sur la bonne voie, il suffit que Doris prenne contact une fois par semaine avec Steve.



Comme Doris a une déficience visuelle, elle doit recourir à une bicyclette tandem. Pendant qu'un guide assis conduit, elle donne l'allure. Doris sera également jumelé à un guide pour la course. « C'est la natation qui est la partie la plus difficile. Nous n'avons pas encore déterminé comment nous allons procéder, affirme Doris, précisant qu'elle allait s'entraîner avec son guide en avril. »

En plus de ses séances de natation régulières au YMCA d'Elmwood/Kildonan Est et de son entraînement aux poids au gymnase de l'endroit, Doris s'entraîne également chez elle sur une bicyclette stationnaire avec résistance sur la roue arrière. La famille de Doris s'est montrée non seulement coopérative, mais s'est également laissée inspirer pour redevenir en forme.

Pour Doris, l'exercice est devenu un exutoire qui lui permet de composer avec le stress de la vie quotidienne. Il lui permet aussi de se concentrer sur son objectif, c'est-à-dire terminer la course en un temps respectable.

« Je vieillis et mon corps change, dit-elle. Je peux être en très bonne forme physique et être heureuse sans nécessairement courir contre le temps. C'est juste pour moi. »

Le personnel du Y lui ont montré le chemin de la salle des poids et haltères, où elle peut désormais se rendre de mémoire. Le personnel a également installé une corde dans la piscine de sorte que Doris puisse nager en toute quiétude.

« Parce que je suis handicapée sur le plan visuel, je dois choisir le bon moment pour m'entraîner si je ne veux pas importuner quelqu'un d'autre ou être importunée, affirme-t-elle. Les personnes handicapées doivent replanifier leurs vies. »



Les trottoirs d'hiver ne sont sécuritaires pour l'entraînement. Doris aimerait donc voir l'avènement de tapis roulants munis d'un clavier sonore ou tactile, de barres à couleurs contrastantes et de polices de caractères plus grosses sur les panneaux de commande. « La technologie existe déjà, dit-elle. Peut-être que les responsables des gymnases et des installations de conditionnement physique en tiendraient compte si on leur disait. »

Chris Sobkowicz Coordinateur du CCAI



Au printemps, le CCAI s'est retrouvé dans l'obligation d'engager un nouveau coordinateur. À l'issue d'un processus de recrutement approfondi, le CCAI a engagé Chris Sobkowicz.

Chris est riche d'une grande

expérience. Il a occupé le poste de directeur des services communautaires de la ville de Morden pendant 23 ans. Plus récemment, il a été directeur du Centre communautaire Dakota. En plus d'être membre du Canada Sports Centre (Manitoba) et ancien membre du conseil de la

Manitoba Wheelchair Sport Association, Chris a aussi été membre de l'Équipe manitobaine de curling en fauteuil roulant. Il est actuellement



membre de l'Équipe canadienne de curling en fauteuil roulant qui a participé aux championnats mondiaux de curling en fauteuil roulant de 2009. Chris est marié et père de deux

enfants. Chris est entré en fonction le 15 septembre 2008 et est impatient de contribuer au travail du CCAI.

Félicitations Chris – Médillé d'or de 2009 des Jeux mondiaux de curling en fauteuil roulant!

Rapport financier de 2008

Recettes

Financement du conseil.....	69 000 \$
-----------------------------	-----------

Dépenses

Coût des réunions	4 409 \$
Soutien administratif	29 020 \$
Fournitures	3 634 \$
Projets spéciaux	3 041 \$
Communications	4 293 \$
Total	44 397 \$
Solde	24 603 \$

Note : Le solde est attribuable au fait que le coordinateur du comité n'a été en fonction que pendant six mois et que la remise des prix d'accessibilité a été remise à 2009.

